



AVANT PROGRAMME

I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : BOUSKOURA EQUESTRIAN CITY

Date : 21 & 22 avril 2026

Lieu : Casablanca

CSO 1* CSO 2* CSO 3 CSO 4* **CNDE** CND Coupe du Trône

II - CONDITIONS GENERALES

POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien-être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien-être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

Fait, le 08 avril 2026

Approuvé par la FRMSE

Rabat, le

Directeur Général

Badre FAKIR
Directeur Général
F.R.M.S.E.

Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé

III- INFORMATIONS GENERALES

1- Organisateur

Nom : BOUSKOURA EQUESTRIAN CITY

Adresse : VILLE VERTE BOUSKOURA

Téléphone : 06 66 81 65 25

Email : bec@bouskouraequestriancity.com

Website : www.bouskouraequestriancity.com

2- Comité d'organisation

Présidents de l'événement : Hicham BOULARBAH & Hassan METHQAL

Secrétariat du concours : Mme Angéline JACOB - bec@bouskouraequestriancity.com

3- Directeur de l'événement

Nom : Hicham BOULARBAH & Hassan METHQAL

Téléphone : 06 61 11 09 09 & 06 61 15 78 73

Email : hbl@bouskouraequestriancity.com

4- Médecin de service

Nom : Médecin détaché par l'Hôpital Universitaire International Mohammed VI _ Bouskoura

5- Délégué Vétérinaire (concours)

Nom : Dr Olga POPARTCHA

Téléphone : 06 61 428 111

6- Vétérinaire de permanence

Nom : Dr Olga POPARTCHA

Téléphone : 06 61 428 111

7- Maréchal ferrant

Nom : Brahim

Téléphone : 0663-76-94-43

IV - CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

1- Carrière de Concours

Dimension : 105m x 70m

Type de sol : Sol en silice fibré

2- Carrière de détente

Dimension : 72m x 55m

Type de sol : Sol en silice fibré

3- Ecuries

Type de boxes : Démontables

Dimensions boxes : 3,5m x 3,5m

Prix des boxes : 500 DH (paiement sur système DATA.FRMSE)

Nombre de boxes disponibles : 225

Responsable Hébergement : Mohamed SABER

Les boxes sont à réserver sur le système Data. Aucun box ne sera attribué sur place.

Seuls les chevaux engagés dans le CNDE seront logés.

Merci de signaler par email (bec@bouskouraequestriancity.com) vos étalons pour les loger dans l'écurie dédiée.



4- Programme

Date d'ouverture des écuries : Lundi 20 avril de 09h00 à 19h00

N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	Mardi 21/04	10h00	4 Ans Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
2			5 Ans Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
3			Barbe & Arabe-Barbe Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1 (3ch/cav)
4			Nés et Elevés Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
5			6 Ans Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
6			7 Ans Qualificative	Deux phases FRMSE 222.2.3
7	Mercredi 22/04	10h00	4 Ans Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
8			5 Ans Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
9			Barbe & Arabe-Barbe Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1 (3ch/cav)
10			Nés et Elevés Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
11			6 Ans Qualificative	Barème A Sans chrono FRMSE 220.1.1.1
12			7 Ans Qualificative	Barème A au chrono FRMSE 220.2.1.2

